

Les INFOS de Gizy

Le Mot du Maire :

2020 est

une année exceptionnelle dans de nombreux domaines.

C'est l'année des élections Municipales qui connaissent un déroulement chaotique qui n'est pas encore achevé.

Nous avons connu une période de confinement et maintenant de déconfinement ce qui nous a amené à fermer les écoles puis à les ouvrir de nouveau avec un protocole très rigoureux.

Malgré toute l'attention apportée par tous les intervenants, seuls 5 à 6 élèves se sont rendus à l'école.

Des décisions inattendues ont été prises par l'ancien Conseil Municipal et le nouveau Conseil Municipal avec pour motivation le respect de la santé de la population et des règles sanitaires imposées par le Gouvernement.

A cet effet, des masques ont été distribués à la population.

J'adresse mes remerciements aux élus qui m'ont soutenu pendant cette crise afin que Gizy continue d'être une Commune où il fait bon vivre !

Claude Philippot,
Maire de Gizy

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 18 mai 2020, le nouveau Conseil Municipal est entré en fonction. L'élection du Maire et des Adjointes a eu lieu le lundi 25 mai 2020.

Les résultats sont :

Le Maire : Monsieur Philippot Claude

La 1^{ère} Maire Adjointe : Madame Bour Laëticia

Le 2^{ème} Maire Adjoint : Monsieur Peiffer Paul

Le 3^{ème} Maire Adjoint : Monsieur Choquet Gilbert

Le 4^{ème} Maire Adjoint : Monsieur Vincent Roland

et les Conseillers Municipaux : Druart Alain, Labousse Jean-Claude, Linsart Marie-Thérèse, Baroteaux Claire, Bula Valentin, Colas Pascal, Gerlot Victoire, Hemmery Loïc, Locqueneux Cédric, Papon Raphaël.

TRAVAUX

Rue du Parc :

Noréade réalise un bassin d'orage d'une contenance de 110m³ entièrement à sa charge. Ce bassin est raccordé à la tranchée drainante existante

Rue du Auquerne :

Gravillonnage prévu à partir de la station jusqu'au rond point

Rue des Casernes :

Gravillonnage de la rue

Cimetière :

Mise aux normes du jardin du souvenir et extension du columbarium

Vieille Rue (Briqueterie) :

Réparation de la voirie

AGENDA

Suite à la pandémie du Covid-19,

Nous sommes dans le regret de vous annoncer l'annulation du weekend de la **fête communale**, ainsi que la **brocante** et le **concours de pétanque**.

L'association de **Gym** et l'**Amicale des Retraités** sont à l'arrêt.

Les activités reprendront dès que les autorisations gouvernementales le permettront.

Les **étangs communaux** sont de nouveaux ouverts sous certaines conditions : en respectant les règles de distanciations ainsi que 10 pêcheurs maximum, les accompagnateurs ou visiteurs sont interdits pour le moment.

Les samedis 13 juin, 11 & 25 juillet et 15 août

les **Pizzas du « Tio Poulet »** seront sur la place François Mitterrand de 17h30 à 21h00.

Le repas du **14 juillet** est annulé ainsi que les jeux de l'après-midi.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Livia Venant

Née le 22 décembre 2019

Louise Marchal

Née le 16 janvier 2020

Ellie Pageot

Née le 28 mars 2020

Félicitations aux parents !

Toutes nos sincères condoléances
aux familles de

Madame Fossier Rolande

Décédée le 13 décembre 2019

Monsieur Bryis Daniel

Décédé le 06 janvier 2020

Madame Vermue Pieterella

Décédée le 31 mai 2020

DÉCHETERIE

La déchetterie de Liesse-Notre-Dame est de nouveau ouverte, uniquement sur rendez-vous pour permettre de gérer au mieux les flux de véhicules et de déchets ainsi que les enlèvements par les prestataires.

Vous pouvez prendre rendez vous sur leur site internet :

www.rdv-decheterie.fr/connexion.action ou au 03.23.26.80.00.

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions aux centres de loisirs de juillet ont débutées !

Cette année un peu moins de places sont proposées, le camping est malheureusement annulé et les sorties seront réduites et plus locales (sortie à la ferme, randonnées, sorties vélo, course d'orientation, centre équestre...)
Le programme va s'affiner en fonction des directives gouvernementales.

Toute l'équipe est déterminée à proposer des animations « en béton » dans le respect des règles sanitaires !

Exceptionnellement, seuls les enfants du territoire pourront être inscrits.

Les inscriptions de feront uniquement par rendez vous, sur leur site internet :

www.cc-champagnepicarde.fr ou par téléphone au 03.23.22.36.80.

Tarif : 66€ / semaine

Tarif après déduction CAF : 42€ / semaine

Tarif dégressif dès 2 enfants

Une participation financière du CCAS de Gizy : 5€/jour

MISE À L'HONNEUR



En cette période difficile, il est agréable de voir que nos administrés se soucient de la qualité de la vie de notre commune.

Le confinement a permis à certains d'embellir notre village, vous pouvez découvrir ces sculptures à l'angle de la rue des sables / rue du parc.

NUISANCES RÉCURRENTES ET INCIVILITÉS

L'été arrive, soyons attentifs à nos comportements de voisinage !

Les bruits provenant d'abolements, de musiques, de travaux de jardinage ou de bricolage, de pétards, ... sont considérés comme des bruits de comportement et donc soumis à une législation bien précise pouvant être sanctionnés par la loi. Des plaintes au pénal seront déposées systématiquement.

Les travaux de jardinage et de bricolage ne peuvent être effectués que :

- _ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- _ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- _ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour rappel, les engins motorisés non immatriculés ne sont pas autorisés sur les voies communales.

Alors soyons citoyens, respectons nos voisins !

En cas de besoin, vous pouvez faire appel au Maire et à ses Adjointes qui sont officiers de police judiciaire.

TRANQUILLITÉ VACANCES

L'Opération Tranquillité Vacances est une action de la gendarmerie qui veille sur votre domicile durant vos vacances.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de compléter le formulaire sur www.interieur.gouv.fr